

Zeitschrift: Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum
Herausgeber: Forum Helveticum
Band: 16 (2007)

Artikel: Programmes de recherche européens et circulation des étudiants : les défis d'une petite université suisse
Autor: Beck, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-833173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROGRAMMES DE RECHERCHE EUROPÉENS ET CIRCULATION DES ÉTUDIANTS: LES DÉFIS D'UNE PETITE UNIVERSITÉ SUISSE

Hans Beck

La globalisation et l'internationalisation dans les domaines de la science ont, au fond, une longue tradition. Nous n'avons pas attendu les initiatives de nos politiciens – parfois plutôt lents – pour comprendre que collaborer avec nos pairs dans d'autres pays, voire même continents, nous apporte un enrichissement extrêmement précieux. Toutefois, des développements plus récents ont profité de notre ouverture vers l'Europe: d'une part, la coopération internationale (ainsi que nationale) dans les Sciences humaines et sociales a peut-être une moins longue tradition que dans les Sciences exactes et naturelles et elle peut profiter de l'entrain fourni par les programmes européens; d'autre part, la mobilité des étudiants, non seulement des chercheurs confirmés, était encore peu développée il y a 20 ou 30 ans et commence à devenir visible et appréciée ces dernières années.

Il est aussi clair que la structure de notre continent en pays aux traditions et cultures en partie bien différentes ouvre moins facilement les portes à la collaboration des chercheurs et à des carrières passant par plusieurs régions que, par exemple, les Etats-Unis. Si l'on veut développer la coopération internationale, il faut donc créer des conditions favorables.

Précisément, le fait que l'Université de Neuchâtel soit relativement petite et qu'elle doive typiquement faire beaucoup avec peu de moyens nous incite évidemment à chercher la coopération, d'abord dans un cadre régional et national, mais également au-delà des frontières de notre pays. Nous avons des liens de jumelage avec l'Université de Besançon et – par l'intermédiaire des actions communes des universités de Suisse romande – avec nos collègues français de la région Rhône-Alpes. Je présenterai ci-après quelques aspects des expériences faites par notre université en ce qui concerne la mobilité des étudiants et les projets de recherche européens.

Sur son site Internet, on peut lire, en ce qui concerne la mobilité, que l'Université de Neuchâtel *«encourage vivement ses étudiants à effectuer une partie de leurs cursus dans une autre université en Suisse ou à l'étranger. Dans*

ce but, elle crée régulièrement des accords avec des universités de grande renommée et offre un soutien administratif aux étudiants pour la préparation de leur séjour.» Parmi les avantages d'un séjour de mobilité sont mentionnés la découverte d'une région ou d'un pays de langue et de culture différentes, le fait de pouvoir bénéficier d'une offre élargie de cours et de spécialisations, l'amélioration des connaissances d'une autre langue, ainsi que l'ajout au CV d'une expérience très appréciée des futurs employeurs.

Pour obtenir des informations, nos étudiants s'adressent au bureau des relations nationales et internationales. Ce bureau les informe sur les conventions existantes, prend des contacts avec des hautes écoles où il n'y a pas encore de convention et guide les étudiants dans la préparation de leur séjour de mobilité. L'Université de Neuchâtel a conclu, à ce jour, près de 200 accords avec des universités du monde entier. La mobilité en Europe se fait surtout par le programme ERASMUS, et ceci pour des raisons simples: la procédure n'est pas trop compliquée et s'avère assez bien rodée, l'étudiant ne paie qu'une petite taxe à Neuchâtel durant son séjour à l'étranger et, enfin, la Conférence des recteurs verse une bourse modeste (environ 250 francs par mois) à ces étudiants mobiles.

Pour l'année académique 2006/2007, la faculté des Lettres a accueilli 22 étudiants étrangers, 34 sont partis étudier dans une autre université; ces chiffres sont de 13 accueillis et 4 sortants pour les Sciences économiques et de 9 et 5 en Droit; en Sciences, aucun étudiant n'est parti et 4 étudiants étrangers sont venus à Neuchâtel, tandis qu'en Théologie, personne n'a profité de la mobilité. Ce sont donc en tout 48 étudiants étrangers qui ont été accueillis dans notre université, contre 43 Neuchâtelois partis à l'étranger.

Ces chiffres appellent quelques remarques: seuls environ 1,5% de nos étudiants partent à l'étranger. C'est relativement peu. Mais, depuis 2000, ces nombres sont plutôt en augmentation. Les facultés des Lettres et des Sciences humaines sont les plus actives; c'est peut-être là que les plans d'études permettent le mieux d'intégrer des spécialités offertes au lieu d'accueil. Ensuite, les séjours de mobilité se font surtout durant la formation du bachelor, les programmes de master étant trop courts. C'est un «inconvenient» de Bologne: le nouveau système veut plutôt favoriser la mobilité entre bachelor et master. Enfin, les pays les plus importants – dans l'ordre du nombre d'étudiants impliqués – sont l'Allemagne (pour l'étude de la langue et les co-tutelles de thèses), l'Espagne et l'Italie (pour les francophones, la langue est proche), l'Angleterre (pour l'attrait de la

langue; par contre, peu d'étudiants anglais viennent en Suisse car ils ne reçoivent de bourses que pour les pays de l'Union Européenne), et enfin la France (surtout dans le cadre d'échanges de professeurs et pour la co-tutelle de thèses).

Quels sont les problèmes rencontrés? L'étudiant doit demander l'équivalence des enseignements suivis et des examens passés pour que son parcours à l'étranger puisse être intégré à son plan d'études. Cela n'est pas toujours facile à l'heure actuelle. Ainsi, pour éviter des problèmes, on établit un contrat d'études avant de partir. Une certaine cohérence est nécessaire entre le plan d'études neuchâtelois et la formation suivie dans l'université d'accueil, mais il ne faut pas être trop rigide, afin que l'étudiant puisse profiter de spécialités locales intéressantes. Par ailleurs, la bourse ERASMUS n'est pas vraiment suffisante pour vivre, en comparaison de celles d'autres institutions: le European Mobility Scheme for Physics Students ou l'Association des Universités de langue française attribuent des montants plus élevés. De ce fait, les étudiants qui ne peuvent pas être soutenus par leurs parents sont souvent obligés de travailler durant le séjour de mobilité. Enfin, il est parfois difficile pour l'étudiant de se retrouver dans le système administratif de la nouvelle université, qui est souvent plus compliqué que le nôtre. Ceci dit, ce sont les aspects positifs qui dominent: nos étudiants mobiles sont satisfaits, car ils peuvent notamment se perfectionner dans une langue étrangère, augmenter la confiance dans leurs propres capacités et faire l'expérience d'une autre culture académique.

D'autre part, les étudiants qui arrivent sont en général très à l'aise chez nous, car le contact avec les enseignants est souvent plus facile à établir ici que dans leur université, où l'encadrement est souvent moins étroit. De plus, ils sont pris en charge par nos spécialistes en matière de mobilité pour leur faciliter l'intégration; et les étudiants qui ont fait un séjour ailleurs les soutiennent également car ils comprennent facilement leur situation et leurs éventuels problèmes. Fait non négligeable, le coût de la vie à Neuchâtel n'est pas trop élevé par rapport à d'autres villes suisses.

Plusieurs mesures sont prises pour simplifier et encourager la mobilité. Les objectifs de la réforme de Bologne devraient en effet simplifier ces divers aspects de la mobilité estudiantine. La formation offerte et les titres acquis dans différentes universités seront plus facilement comparables. Pour cela, plusieurs aspects sont essentiels: nous devons développer un concept d'assurance-qualité et communiquer les résultats de nos évaluations des diverses filières de formation, voire même les faire accréditer, afin de garantir la qualité

de nos prestations et de l'afficher vers l'extérieur; nous devons indiquer les objectifs visés par nos programmes et nos enseignements, le «learning outcome» envisagé; nous devons également indiquer, dans un supplément au diplôme même, les divers cours suivis par l'étudiant et préciser, dans les grandes lignes, leur contenu; enfin, nous devons désigner, pour toutes les filières, des personnes de contact qui aient une vue d'ensemble du domaine, pour donner des conseils aux étudiants qui partent et à ceux qui viennent ici pour leur séjour de mobilité.

Tout cela représente un travail administratif nouveau, qui ne nous enchante pas forcément; mais, du point de vue de l'étudiant mobile, il est nécessaire et utile. Toutefois, le souci principal est de pouvoir mettre à disposition des bourses qui permettent à l'étudiant partant de vivre correctement au lieu d'accueil.

En ce qui concerne maintenant la participation à des programmes de recherche, le site Internet de notre Université explique que sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche l'Association Euresearch, fondée en 2004, «*informe et conseille au sujet des programmes de recherche européens*». Ses principaux objectifs sont: 1. l'encouragement de la participation suisse à des projets et programmes de recherche internationaux; 2. l'information, la motivation et le conseil des personnes et organisations intéressées, en particulier dans le monde de la science et de l'économie; 3. la formation, en collaboration avec des institutions universitaires ou de l'économie, d'un réseau de services de consultation régionaux.

Le site précise en outre que le bureau régional d'Euresearch Neuchâtel – antenne d'Euresearch pour les cantons de Neuchâtel, du Jura et de la partie francophone du canton de Berne – offre gratuitement de nombreux services aux personnes ou institutions intéressées par la recherche européenne, notamment: l'accompagnement des chercheurs dans leurs démarches relatives à un projet européen; l'aide à la préparation, soumission et gestion de projet; la relecture du projet avant soumission; la négociation de contrat avec la Commission européenne ou avec le consortium, par exemple dans les questions de propriété intellectuelle; la recherche de partenaires; la mise à disposition de locaux à Bruxelles pour travailler ou organiser des séances.

Sur demande du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER), l'Université a établi une liste d'experts pour les thématiques du 7^e Programme-cadre. Ces experts aident le SER à établir l'avis suisse sur le contenu des programmes de travail. Notre université compte actuellement douze experts:

dix experts en Sciences et Sciences humaines et sociales pour les divers domaines couverts par les programmes européens, auxquels s'ajoutent la responsable du bureau des relations nationales et internationales, ainsi que le responsable neuchâtelois «Euresearch» et transfert de technologie. Le bureau Euresearch fait donc beaucoup pour nos participants. Nous verrons ci-dessous que cet effort est nécessaire et important.

Les 27 projets actuellement en cours dans le cadre de Euresearch (en date du 1^{er} décembre 2006) sont répartis de la manière suivante selon les orientations scientifiques: 23 projets en Sciences (dont 10 en microtechnique, 5 en physique, 4 en biologie, 2 en chimie et 2 en mathématiques) et 4 en Sciences humaines et sociales. On constate ainsi une activité importante en Sciences et relativement faible en Sciences humaines et sociales. Par ailleurs, diverses personnes participent à plusieurs projets. Le tableau suivant montre l'évolution de la participation de Neuchâtel:

Programme	Nombre de projets NE	Pourcentage NE/CH	Finances acquises à NE	Finances NE/CH
FP3	13	3,7%	3.5 Mio Fr	4,5%
FP4	30	4,1%	10.7 Mio Fr	5,3%
FP5	29	3,3%	10.5 Mio Fr	3,7%
FP6	16	2,8%	6.6 Mio Fr	2,8%

Pour apprécier les rapports de la part neuchâteloises par rapport à la Suisse entière (noté NE/CH), on peut comparer le rapport du personnel des hautes écoles en 2004: par rapport au total de 19'548 personnes occupées dans les universités et les écoles polytechniques fédérales, les 570 personnes occupées à Neuchâtel représentent 2,9%. On constate donc d'une part que notre Université a eu, dans les phases des programmes-cadres 4 et 5, une part du gâteau plus grande que ce rapport du personnel et d'autre part que dans le programme-cadre actuellement en cours, le pourcentage est descendu au niveau «attendu».

Résumons quelques aspects qualitatifs caractérisant notre participation. La gestion des projets n'est pas simple: il faut investir beaucoup de temps pour comprendre les directives de Bruxelles. La bureaucratie européenne est certes

compliquée, mais elle tend à se simplifier et à s'assouplir. Comparé à nos projets financés par le Fonds National et la Commission pour la Technologie et l'Innovation, l'effort administratif est beaucoup plus grand. En plus, pour être bien compris à Bruxelles il faut souvent faire du travail de «lobbying», ce qui en Suisse ne serait pas vu d'un bon œil... De plus, les chercheurs suisses peuvent maintenant être «leader» d'un projet, mais pour cela il faut une structure administrative solide. Enfin, les salaires suisses sont souvent jugés trop élevés par les partenaires étrangers, qui y voient un gaspillage de moyens.

Heureusement, on peut souligner de nombreux autres aspects positifs: par exemple, les chercheurs suisses, en particulier les jeunes (doctorants, post-doctorat), ont l'occasion de rencontrer les meilleurs en Europe dans leur domaine, de communiquer les résultats de leurs réflexions et d'échanger leurs expériences avec des pairs. Les coopérations initiées par de tels programmes peuvent durer après la fin du programme de recherche. La recherche en Suisse a un niveau reconnu internationalement; les chercheurs de notre pays ont donc beaucoup à «montrer» et à apporter. L'interaction avec des collègues d'autres pays travaillant dans le même domaine, ou un domaine voisin, est particulièrement enrichissante et fructueuse en Sciences humaines et sociales, où la manière de voir une problématique donnée peut être fortement influencée par la tradition et l'environnement culturel du pays ou de la région. Les possibilités d'une activité interdisciplinaire augmentent quand on a accès à un espace géographique plus grand car il est possible que «l'autre discipline» ne soit pas bien représentée en Suisse.

Cependant, toutes sortes de problèmes se posent: dans les divers pays de l'UE, toutes les équipes de recherche n'ont pas le même niveau de compétences. Il faut interagir avec «collégialité» avec ceux qui doivent encore se perfectionner et éventuellement supporter l'arrogance de ceux qui pensent déjà tout savoir... Par ailleurs, les personnels de nos administrations universitaires doivent comprendre et maîtriser les règles de l'UE, par exemple – et très prosaïquement – le fait qu'il n'y ait pas de 13^e salaire; c'est un défi pour une petite université qui n'a pas beaucoup de personnel. En outre, certains programmes comprennent un trop grand nombre de partenaires, ce qui rend la vue d'ensemble des progrès plus difficile. Il existe aussi le risque d'organiser trop de rencontres de coordination, de sorte que les chercheurs n'ont plus le temps de vraiment travailler à leur projet. Il est alors important que les chercheurs expérimentés du projet aient suffisamment de recul pour pouvoir bien guider l'équipe.

Tous les collègues avec lesquels j'ai récemment parlé de leur participation à un projet européen m'ont confirmé que le profit qu'ils en ont retiré est de loin plus important que les ennuis qu'ils peuvent rencontrer. Le défi de former un langage commun entre spécialistes de pays très différents, de s'entendre sur l'organisation du travail – les habitudes, pratiques et coutumes peuvent être assez différentes – est très profitable. Pour un petit pays et une petite université, c'est une fenêtre qui permet au chercheur de voir ce qui se passe à l'extérieur de sa fameuse tour d'ivoire et il faut absolument la laisser ouverte.

Pour conclure, deux choses me semblent importantes: d'une part, la Suisse doit apporter sa contribution financière aux programmes de recherche de l'UE pour que nos chercheurs et nos entreprises puissent participer et en profiter; d'autre part, nous devons encourager nos collègues, en particulier en Sciences humaines et sociales, à participer au 7^e Programme-cadre, pour lequel l'appel d'offres vient d'être lancé. Le soutien administratif par les responsables Euresearch et transfert de technologie et par nos services administratifs doit encore être intensifié.